

Saison 2022/2023

**FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION**  
**ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS (EMS) NATATION**

À ramener par TOUS les enfants

Cette fiche de **pré-inscription** concerne les 2 premiers cycles de l'activité natation qui figurent sur la plaquette annuelle de l'EMS. Elle est à compléter et à rendre aux enseignants dès que possible et **impérativement pour le lundi 12 septembre 2022**.

Cette pré-inscription sera validée par une confirmation nominative qui sera remise à votre enfant au plus tard le 20 septembre 2022. Pour les activités débutant en janvier 2023, celle-ci vous sera remise au plus tard le 29 novembre 2022.

**La fiche d'autorisation parentale complétée et signée par un représentant légal devra être remise aux ETAPS le 1<sup>er</sup> jour de l'activité.** Ce document pourra être rempli sur place mais peut également être téléchargé sur le site internet de la Ville dans l'onglet « Mes loisirs/École municipale des sports » afin de faciliter l'accueil du 1<sup>er</sup> jour. Ce document, la plaquette annuelle des activités, le règlement intérieur de l'EMS ainsi que les listes des enfants retenus aux différentes activités seront disponibles sur le site internet de la Ville dans l'onglet pré-cité.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Isabelle Poncelet par téléphone au 04 76 28 75 91 ou par mail à l'adresse [sportsva@ville-fontaine.fr](mailto:sportsva@ville-fontaine.fr).

Je soussigné-e : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

Désire que mon enfant participe aux activités de l'EMS (1)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

École : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_

Ne désire pas que mon enfant participe aux activités de l'EMS (1)

(1) Cocher la case de votre choix

Fait à Fontaine, le  
**Signature**

## Saison 2022/2023

### COCHEZ LA CASE OU LES CASES DE VOTRE CHOIX

| JOURS    | DATES             | HORAIRES                    | CLASSES       | PLACES     | LIEU               |  |
|----------|-------------------|-----------------------------|---------------|------------|--------------------|--|
| Mercredi | 21/09 au<br>14/12 | 14h-14h50 ou<br>14h50-15h40 | CP au<br>CE2  | 48<br>2X24 | Centre<br>nautique |  |
| Mercredi | 04/01 au<br>22/03 | 14h-14h50 ou<br>14h50-15h40 | CE2 au<br>CM2 | 48<br>2X24 | Centre<br>nautique |  |

**L'horaire de séance n'est pas au choix des parents**, il est attribué afin de garantir une cohérence de niveau dans les différents groupes. Toutefois, si votre demande concerne une fratrie devant bénéficier du même horaire, merci de nous indiquer ci-dessous le *nom du ou des autres enfants concernés* :

---

---

---

***En cas de capacité d'accueil dépassée par les demandes, nous procéderons à un tirage au sort.***

### RAPPEL IMPORTANT

- Aucun enfant ne sera accepté sans fiche d'autorisation parentale complétée et signée.
- Bonnet de bain obligatoire.